

Test d'exigence préalable BPJEPS APT

Métiers et emplois visés :

Entrée en formation BPJEPS APT

Public concerné :

Demandeur.euse d'emploi

Jeune 16-29 ans

Salarié.e

Individuel.le autre

Objectifs de la formation :

Vérifier la capacité physique du candidat à une entrée en BP JEPS APT

Contenu de la formation :

DEFINITION DES EPREUVES ÉPREUVE N°1 : TEST NAVETTE LUC LÉGER

- Pour les femmes : palier 6 réalisé par l'annonce sonore suivante : « palier 7 »
- Pour les hommes : palier 8 réalisé par l'annonce sonore suivante : « palier 9 » Ce test a pour objectif de vérifier la capacité physique. Il s'agit d'un test progressif qui consiste à courir d'une ligne à l'autre, séparées de 20 mètres, selon le rythme indiqué par des « bips » sonores. Les candidats se placent derrière une ligne « A » matérialisée au sol et délimitée par des plots. Au signal de la bande sonore, les candidats doivent se diriger vers la ligne « B » également matérialisée au sol et par des plots à chaque extrémité.

ÉPREUVE N°2 : TEST D'HABILETÉ MOTRICE Ce test consiste en l'enchaînement de 22 ateliers en 1 minute 46 pour les hommes et 2 minutes 06 pour les femmes. Des bonifications sont accordées pour les candidats âgés :

- de 40 à 50 ans : un temps strictement inférieur (pénalités comprises) à 1 minute 51 pour les hommes et 2 minutes 11 pour les femmes
- à partir de 51 ans : un temps strictement inférieur (pénalités comprises) à 1 minute 56 pour les hommes et 2 minutes 16 pour les femmes

Méthodes et outils pédagogiques :

- Épreuves de test physiques
- Une attestation de réussite sera remise aux candidats qui ont validé les deux épreuves.

Modalités d'enseignement :

Formation entièrement présentielles

Durée indicative en centre de formation :

4 heures

Pré-requis :

Le test s'adresse aux candidats à l'entrée en formation BPJEPS SPÉCIALITÉ ÉDUCATEUR SPORTIF MENTION ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS Le candidat doit posséder un certificat médical de non contre indication à la pratique des activités sportives dans le cadre des deux épreuves (fourni dans le dossier d'inscription)

Modalités d'admission :

- L'inscription aux tests est obligatoire, via le lien suivant : [Inscription aux Tests d'Exigences Préalable 2025](#)
- Inscription à effectuer au maximum un mois avant la date choisie pour les tests
- Le règlement d'un montant de 35€ est à effectuer par chèque ou virement bancaire

GRETA COTES NORMANDES

Siège social : lycée Curie/Corot - 377 rue de l'Exode - BP 40245 - 50000 Saint-Lô
N° SIRET : 19501219000029 - N° de déclaration d'activité : 2550 P200050

Document non contractuel, peut-être soumis à modification

Niveau d'entrée :

Aucun : sans niveau spécifique

Niveau de sortie :

sans niveau spécifique

Validations :

Une attestation de réussite sera remise aux candidats qui ont validé les deux épreuves.

Financement :

Financement individuel

Tarif de référence :

35€

Lieu(x) de formation :

LE HAVRE

Renseignements et inscriptions

Nom du contact : Pierre-Alexandre HALLEUR / Ludivine GUERPIN-BAUDOUIN - Coordonnatrice

Téléphone : 02 35 24 63 42

Courriel : greta-francoise-de-grace@ac-normandie.fr

GRETA COTES NORMANDES

Siège social : lycée Curie/Corot - 377 rue de l'Exode - BP 40245 - 50000 Saint-Lô

N° SIRET : 19501219000029 - N° de déclaration d'activité : 2550 P200050

Document non contractuel, peut-être soumis à modification